

## PRÉSIDENTIELLE 2022

# L'électorat de Valérie Pécresse, au-delà du « fillonisme »

Même si le portrait-robot des électeurs de la candidate LR ressemble beaucoup à ceux de François Fillon en 2017, des différences sont à noter

Avec 17 % d'intentions de vote, la progression de Valérie Pécresse (+ 7 points par rapport à la vague du mois d'octobre) est spectaculaire. Désormais, 56 % des sondés pensent qu'elle se qualifiera pour le second tour, alors qu'ils n'étaient que 23 % en octobre. Mieux, 60 % des électeurs du centre jusqu'à l'extrême droite se déclarent satisfaits de sa désignation – le score montant à 82 % chez les sympathisants Les Républicains (LR) et même à 71 % chez les sympathisants La République en marche (LRM). Mieux encore, 28 % seulement de l'ensemble des Français considèrent qu'elle ferait « moins bien » que le président de la République, 51 % estimant qu'elle ne ferait « ni mieux, ni moins bien » et 21 % qu'elle ferait « mieux ». En d'autres termes, M<sup>me</sup> Pécresse termine l'année en s'installant au cœur de la campagne présidentielle 2022.

Cependant, le panel électoral permet d'aller beaucoup plus loin et de déterminer avec précision les transferts qui expliquent cette progression : la mobilisation d'électeurs jusqu'à présent abstentionnistes (+ 2 points) ; le changement d'intention de vote d'électeurs d'Emmanuel Macron (+ 1,5 point), d'Eric Zemmour (+ 1,5 point) et de Marine Le Pen (+ 1 point). Le panel permet surtout de caractériser l'électorat de Valérie Pécresse et la première analyse des résultats peut être résumée simplement : il s'agit

**AVEC CE PANEL, C'EST À LA CONSTRUCTION DU « PÉCRESSISME » QUE NOUS ASSISTONS, AVEC DES PARTISANS PLUS JEUNES, MOINS AISÉS ET PLUS FÉMINISÉS**

d'une reconstitution du fillonisme. La sociologie des soutiens de la candidate LR est presque caricaturale : 9 % chez les 18-24 ans, contre 31 % chez les plus de 70 ans ; 7 % chez les ouvriers et 12 % dans l'ensemble des actifs, contre 26 % chez les retraités ; 9 % chez les revenus inférieurs à 1250 euros, contre 23 % chez les revenus supérieurs à 5000 euros ; 11 % chez les locataires, contre 24 % chez les propriétaires ; 9 % chez les athées, contre 27 % chez les catholiques pratiquants.

Ce portrait-robot, avec ses forces et faiblesses, ressemble beaucoup à celui des électeurs de François Fillon en 2017. Il en est de même lorsque l'on examine la hiérarchie des préoccupations des potentiels électeurs de Valérie Pécresse. Certaines préoccupations sont plus intenses que pour la moyenne des Français : + 8 points pour l'immigration, à 39 %, + 10 points pour la délinquance, à 35 %, + 13 points pour les déficits publics et la dette, à 25 %. D'autres

préoccupations, à l'inverse, sont estompées : - 10 points pour l'environnement, à 16 %, - 9 points pour les inégalités, à 11 %. Cette hiérarchie de préoccupations présente, là encore, une forte similitude avec celle des électeurs de M. Fillon d'hier.

#### Le défi de la fidélisation

Cette première analyse – la reconstitution du « fillonisme » – est cependant trop réductrice. Le panel permet de comparer les deux catégories de potentiels électeurs de Valérie Pécresse : les anciens, ceux qui étaient déjà ses électeurs en octobre, et les nouveaux, ceux qui déclarent voter pour elle pour la première fois en décembre. La conclusion est simple : nous assistons aussi à la constitution du « pécressisme ». Si les nouveaux partagent l'essentiel du profil des anciens, il existe, en effet, trois séries de différences.

La première est d'ordre sociologique : les nouveaux partisans sont relativement plus jeunes, moins diplômés, moins aisés ; ils sont, surtout, bien plus féminisés (47 % des anciens étaient des femmes, contre 55 % des nouveaux). La deuxième différence est d'ordre politique : sur une échelle gauche-droite de 0 à 10, 94 % des anciens se positionnaient entre 6 et 10, contre 80 % des nouveaux ; surtout, 82 % des anciens avaient voté pour François Fillon en 2017, contre 55 % des nouveaux.

La troisième différence est d'ordre idéologique. Les anciens et les nouveaux partagent les mêmes convictions sur l'immigration ou sur l'islam. Mais les nouveaux sont un peu moins libéraux : 6 points moins favorables à la réduction du nombre de fonctionnaires (62 %), 9 points plus convaincus de la nécessité de la redistribution pour établir davantage de justice sociale (32 %).

Que peut-on conclure, à ce stade de la campagne, de la percée de Valérie Pécresse ? L'histoire électorale nous incite à la prudence : François Hollande, en 2011, François Fillon, en 2016, et Benoît Hamon, en 2017, avaient chacun vu leur score d'intentions de vote faire un bond du même ordre après leurs victoires aux primaires – avant de refluer.

Les données actuelles soulignent aussi le défi de fidélisation que doit maintenant relever la candidate LR. Ses électeurs ne sont que 51 % à se déclarer « sûrs de leur choix », contre 65 % pour Emmanuel Macron et 68 % pour Marine Le Pen. Et, lorsqu'ils doivent formuler un second choix de vote, ses électeurs sont 44 % à se reporter sur Emmanuel Macron et 28 % sur l'un des deux candidats d'extrême droite. Pour confirmer sa progression, M<sup>me</sup> Pécresse va devoir résister aux forces centrifuges qui peuvent l'aspirer sur sa gauche et sur sa droite. ■

**GILLES FINCHLSTEIN**  
(DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE LA FONDATION JEAN JAURÈS)

# Le sentiment de relégation territoriale favorise les extrêmes

Macron ne recueille que 7 % des intentions de vote chez les sondés qui se considèrent comme des « oubliés » de la République

#### ANALYSE

Le quinquennat qui s'achève aura donné lieu à des relations complexes, voire conflictuelles, entre les élus locaux et l'exécutif. Trois actes ont scellé la montée en puissance de l'enjeu territorial. D'abord, le mouvement des « gilets jaunes » disséminé un peu partout en France. Ensuite, le grand débat national, qui a révélé les craintes des citoyens face à la déliquescence des services publics locaux. Enfin, une crise sanitaire qui a rappelé l'ampleur des inégalités spatiales de santé. Le territoire, comme concentré des bonheurs et malheurs français, s'est donc imposé au fil des mois pour devenir une ligne de clivage fortement politisée. Mais que sait-on du comportement électoral des Français selon la perception qu'ils ont de leur propre territoire de vie ?

Commençons par déconstruire l'idée selon laquelle la France des villes serait opposée à la France des champs. Et, implicitement, que le vote rural pencherait à droite et le vote des villes à gauche. En réalité, il n'existe pas de différence majeure entre électors. A peine observe-t-on des intentions de vote plus fortes dans les communes de moins de 2000 habitants en faveur de Marine Le Pen (18,5 %, contre 14,5 % en moyenne nationale).

D'ailleurs, il est remarquable d'observer que la taille de la commune de résidence ne bouleverse pas le rapport de force politique au plan national. Le président de la République devance l'ensemble de ses adversaires quelle que soit la strate de population. Pour rappel, à la même période en 2016, Emmanuel Macron était devancé par François Fillon et Marine Le Pen dans toutes les catégories de communes.

Au fond, la compétition se joue à deux niveaux et entre deux couples. Un premier duel oppose, dans les communes rurales, M. Macron (21 %) à la candidate du Rassemblement national (18,5 %). Une seconde bataille met aux prises le chef de l'Etat (26 %) face à Valérie Pécresse (18 %) dans les grandes villes. Dans ces mêmes métropoles, Eric Zemmour et M<sup>me</sup> Le Pen, respectivement crédités de 14 % et 10 % d'intentions de vote, ne parviennent pas à contester le leadership du président de la République, dont l'image de chef de file d'une bourgeoisie urbaine et mondialisée n'a jamais été aussi vraie.

Néanmoins, la densité démographique ne suffit pas à appréhender les distinctions géographiques du vote. Connaître le ressenti des personnes sur la qualité globale de leur territoire de vie permet de dépasser l'application d'indicateurs de prospérité ou de précarité par trop globaux. En demandant aux personnes interrogées dans l'enquête si elles ont

**L'ANCRAGE TERRITORIAL DU VOTE IMPLIQUE SURTOUT DE DISCERNER LES DIFFÉRENTES FACETTES DU RESENTI INDIVIDUEL**

le sentiment de vivre dans un territoire en difficulté, 45 % d'entre elles répondent positivement. Ce chiffre reste le même quelle que soit la taille de la commune. Autrement dit, le sentiment de déclassement territorial n'est pas simplement une affaire de ruraux (et périurbains) contre urbains (et périurbains). C'est surtout un jugement sur le bilan des politiques publiques menées ces dernières années dans les territoires.

#### Une double peine

Les électeurs les plus souffrants convergent vers un vote à l'extrême droite. Par exemple, les partisans d'Eric Zemmour sont 66 % à déclarer vivre dans un territoire en difficulté, ceux de Marine Le Pen sont 61 % et ceux d'Emmanuel Macron ne sont que 26 %. Pour le président sortant, qui cherche dans cette précampagne à ne pas laisser ses opposants capitaliser sur les fractures territoriales, le constat est assez sévère.

En effet, plus les Français qualifient leur cadre de vie de difficile, moins ils sont nombreux à envisager de voter pour M. Macron. Ainsi, ce dernier recueille seulement 7 % d'intentions de vote pour ceux qui se sentent oubliés de la République des territoires, contre 37 % pour ceux qui ont un sentiment opposé (la moyenne de l'intention de vote se situant à 24,5 %). A l'inverse, M<sup>me</sup> Le Pen parvient à grossir les rangs de ses soutiens parmi les personnes qui ressentent une forme de relégation territoriale. Ils sont, en effet, 31 % à lui accorder leur confiance, contre 5 % pour celles et ceux qui ne perçoivent pas leur territoire en difficulté.

Toutefois, il ne faut pas en tirer la conclusion qu'un territoire en difficulté est un agrégat de tous les malheurs individuels. Par exemple, un tiers des personnes qui déclarent vivre dans une telle zone se disent également satisfaites de la vie qu'elles mènent. A l'opposé, deux tiers des électeurs subissent une double peine : ni heureux dans leur vie, ni heureux dans leur territoire. Et ces derniers forment un important contingent des électeurs frontistes (28 % d'intentions de vote).

L'ancrage territorial du vote implique non seulement de combiner des mesures objectives et subjectives, mais surtout de discerner les différentes facettes du ressenti individuel. Ainsi, en 2017, le vote Le Pen n'était pas uniquement un vote de catégories sociales (défavorisées) mais surtout un vote des strates malheureuses. En 2022, les projets articulant diversité des territoires et bonheur d'un commun géographique pourraient se révéler décisifs pour qui parviendra à convaincre les électeurs d'une vision correctrice des inégalités territoriales. ■

**MARTIAL FOUCAULT**  
(DIRECTEUR DU CEVIPOF)

# Les « changeurs », un instrument pour mesurer la grande indécision des électeurs

30 % des personnes interrogées ont changé d'avis quant au candidat pour lequel ils iront voter, mais aussi quant au fait même d'aller voter au premier tour

La spécificité d'un panel électoral, par rapport à un sondage classique, est d'interroger le même échantillon du début à la fin d'une campagne. Ce faisant, c'est le seul dispositif qui permette de mesurer et de comprendre la mobilité électorale.

Premier enseignement : l'ampleur de cette mobilité est considérable. Entre la mi-octobre et le début du mois de décembre 2021 – c'est-à-dire entre la deuxième et la troisième vague de notre enquête – 30 % des personnes interrogées ont changé d'avis et font partie de ce que l'on appelle les « changeurs ». La mobilité touche tous les électors. Elle est exceptionnelle en cette précampagne. L'expérience montre qu'elle demeure vive pendant la campagne. La cristallisation n'existe désormais plus avant le jour du vote.

#### Un cadre

Deuxième enseignement : les formes de cette mobilité sont plus diverses que ce que l'intuition peut laisser penser. Il y a, d'une part, le changement d'intention de vote. 14 % des personnes interrogées sont ainsi passées d'un candidat à un autre. Mais il y a aussi le changement d'intention de voter. Cela représente 16 % des personnes interrogées – 9 % passant de l'abs-

tention à la certitude d'aller voter, 7 % faisant le chemin inverse.

Troisième enseignement : cette mobilité a un cadre. Lorsque l'on analyse la mobilité actuelle, et qu'on la complète par l'analyse des « seconds choix » des personnes interrogées, on comprend que, très majoritairement, les mouvements se font à l'intérieur d'espaces bien déterminés : entre les différents candidats de gauche ; entre Emmanuel Macron et

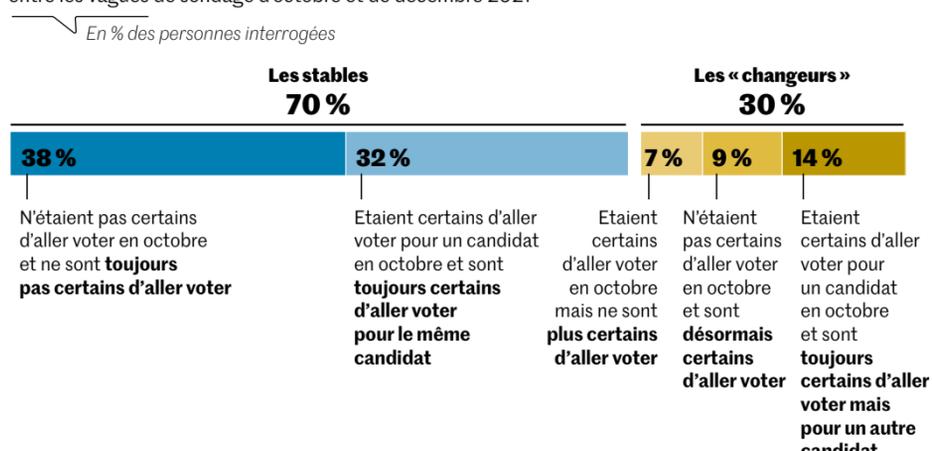
Valérie Pécresse ; entre Marine Le Pen et Eric Zemmour. Il y a évidemment des exceptions, et les frontières entre ces différents espaces ne sont pas totalement poreuses – Emmanuel Macron faisant la jonction avec la gauche et Valérie Pécresse avec les extrêmes droites. Mais telle est quand même largement la norme.

En définitive, cette phase de précampagne s'achève par un paradoxe. Lorsque l'on analyse les pro-

gnostics des personnes interrogées, les jeux semblent faits : 86 % des répondants considèrent qu'Emmanuel Macron sera qualifié pour le second tour et 55 % qu'il sera réélu. Lorsque l'on analyse le comportement des personnes interrogées, et notamment ce chiffre spectaculaire de 30 % de « changeurs », la partie semble bien plus indécise... ■

**G. FIN.** (DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FONDATION JEAN JAURÈS)

Evolution du comportement électoral en termes de mobilisation et d'intentions de vote entre les vagues de sondage d'octobre et de décembre 2021



Infographie : Le Monde • Source : Sondage Ipsos-Sopra Steria pour Le Monde, la Fondation Jean Jaurès et le Cevipof

**IL FAUT DÉCONSTRUIRE L'IDÉE SELON LAQUELLE LA FRANCE DES VILLES SERAIT OPPOSÉE À LA FRANCE DES CHAMPS**